

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

REUNION PUBLIQUE DE CLOTURE

DEPARTEMENT DU VAR

15 OCTOBRE 2019

COMPTE RENDU

VERSION 1 DU 4/11/2019

DIFFUSION RESTREINTE

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

15/10/2019	Maison des services publics de Sainte-Musse, Toulon 18h
------------	--

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 87 PERSONNES**EN TRIBUNE**

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – Directeur de la mission LNPCA
Nicolas GUYOT	SNCF Réseau – Directeur des études
Alain PREA	SNCF Réseau – Responsable territorial 13 et 83
Alexis ROTSETIS	SNCF Réseau – Responsable capacité et exploitation
Philippe QUEVREMONT	CNDP – Garant de la concertation
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – AMO concertation

La réunion a démarré à 18h08.

La réunion publique s'est déroulée en plusieurs séquences :

- Mot d'accueil de l'assemblée prononcé par M. Stéphane Saint-Pierre (2 minutes) ;
- Intervention de M. Yannick Chenevard, Vice-Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur les bonnes conditions dans lesquelles la démarche de concertation sur le projet s'est déroulée et sur l'importance de cette démarche pour l'obtention de financements décisifs pour améliorer les mobilités sur le territoire grâce à des aménagements ferroviaires et multimodaux (4 minutes) ;
- Intervention de M. Philippe Quévremont, garant de la concertation mandaté par la Commission Nationale du Débat Public, sur le bon fonctionnement de la réunion publique (1 minute) ;
- Rappel par M. Jean-Marc Illes, Directeur de la mission LNPCA chez SNCF Réseau, des objectifs du projet et des aménagements des phases 1 et 2 proposés à la concertation sur le territoire du Var (5 minutes) ;
- Présentation par M. Stéphane Saint-Pierre du dispositif de concertation publique mis en place de juin à octobre 2019 (2 minutes) ;
- Intervention du regroupement de 8 associations du Var (FNAUT, Stop TGV Coudon, Stop nuisances Cuers, Association Départ, Toulon Var Déplacements, Toulon Avenir, UIMT, COFHUAT) en soutien du projet de RER de l'aire toulonnaise. Cette intervention a eu principalement pour objet de faire part de l'appréciation par les associations concernées du manque de performance de la proposition de navette toulonnaise formulée par SNCF Réseau. Les associations ont également proposé de compléter le projet de gare origine-terminus ouest Toulon par un accès Nord à la gare de Toulon centre, de réouvrir la gare de

La Farlède, de créer une voie d'évitement en gare de La Crau, de créer une 3^{ème} voie sur le tronçon central entre Six Fours Les Playes et La Pauline, de rouvrir aux voyageurs la ligne Carnoules – Brignoles et d'investir dans la création de pôles d'échanges multimodaux. Le regroupement des associations a par ailleurs signalé que les crédits accordés au Var étaient insuffisants proportionnellement au reste du projet. L'association Noster PACA est intervenue pour demander à rejoindre le groupement (15 minutes);

- Présentation par M. Jean-Marc Illes des expressions des participants à la concertation relatives au projet dans son ensemble ayant eu lieu dans le cadre de la démarche de concertation en juin-juillet et en septembre-octobre 2019, des expressions sur le projet dans le Var, des expressions au-delà du programme fonctionnel dans le Var, ainsi que des expressions sur le RER toulonnais. Les suites du processus décisionnel et de concertation ont également été présentées (15 minutes) ;
- Échanges avec les participants (1h25) ;
- Précision par la Préfecture de département du Var des noms des associations invitées au prochain Comité Territorial du Var ;
- Intervention de M. Philippe Quévremont, garant de la concertation, visant à partager une note d'ambiance sur la qualité d'échange et de dialogue du processus de concertation de 2019. Il a également recommandé de poursuivre la concertation en amont de l'enquête publique pour définir des pôles d'échange multimodaux (10 minutes).

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

De manière générale, le constat du **besoin de développer les services TER** a été partagé par l'ensemble des participants, notamment :

- Un représentant de l'association Départ qui a rappelé que le cadencement maximum des trains serait à la demi-heure sans la ligne nouvelle, et qui a proposé d'améliorer le cadencement des TER et des trains entre Toulon et Nice à 20 minutes pour optimiser les investissements sur le projet ;
- Un participant est intervenu pour qualifier le projet de « fantastique » car il répond selon lui au besoin d'un vrai service TER annexé à une intermodalité favorisée par Réseau Mistral, les cars ZOU... notamment en ce qui concerne la desserte de l'aéroport ;
- Un représentant du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume a estimé que le projet consiste toujours à réaliser une Ligne à Grande Vitesse malgré l'accent mis sur les TER dans les premières phases. Il souhaite voir l'offre TER se développer mais il s'opposera au projet dès le départ si celui-ci sert à engager ensuite la LGV ;

Pour sa part, le constat de la **saturation ferroviaire** a fait l'objet de plusieurs échanges :

- Un représentant du Collectif Est Var a interrogé M. le garant sur la création d'un Observatoire de la saturation ainsi qu'il en avait été question en 2016 ;

- Une représentante de Stop nuisances Cuers a tenu à rappeler que la désaturation des territoires ne concerne pas seulement les métropoles mais aussi l'arrière-pays varois, à l'Est et à l'Ouest ;
- Un représentant des 8 associations du Var s'est étonné qu'aucun investissement ne soit prévu en phases 1 et 2 à Toulon centre malgré la forte saturation et a rappelé les attentes des usagers en matière d'intermodalité (stationnement et transports en commun) ;

Trois interventions ont porté sur le **déséquilibre des investissements prévus dans le département du Var dans le cadre du projet LNPCA** :

- Un participant a fait part de son étonnement compte tenu du déséquilibre d'investissement qu'il perçoit entre le Var et les autres départements ;
- Un représentant de Stop TGV Toulon a insisté sur l'écart des financements entre les Bouches du Rhône, les Alpes Maritimes et le Var ;

Plus largement, la question du **financement du projet** a été mentionnée à plusieurs reprises :

- Un représentant du Collectif Est Var a mentionné le fait que les travaux d'amélioration des phases 1 et 2 avaient déjà été programmés par les Métropoles ou le Contrat de Plan État-Région. Il dénonce ce qu'il appelle une dilapidation de l'argent du contribuable ainsi que les ressources naturelles ;
- Un représentant de l'association Départ a félicité SNCF Réseau d'être parvenu à proposer un projet moins cher que ce qu'annonçait le Conseil d'Orientation des Infrastructures, et a suggéré que la somme disponible sur l'enveloppe initiale soit mobilisée pour investir davantage dans le Var ;
- Un participant a qualifié le coût annoncé par le COI pour la phase 3 du projet de « scandaleux » ;
- Un représentant du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume a apprécié la réduction de la mobilisation des finances publiques effectuée par l'équipe projet et a demandé si de nouvelles sources de financement avaient été trouvées ;
- Une participante a trouvé dommageable que les financements du projet LNPCA ponctionnent les investissements inscrits au Contrat de Plan État-Région dans le Var ;
- Un représentant de l'association Départ a déclaré que le manque d'investissement dans le Var était dû aux oppositions des associations mobilisées contre le projet lors des étapes antérieures qui avaient réduit les secteurs d'intervention du projet;

Plusieurs interventions ont concerné le **processus de concertation**, tant au niveau de sa qualité que de ses modalités :

- Un représentant du Collectif Est Var s'est interrogé sur la possibilité de conduire une concertation authentique lorsque les administrés définissent le train du quotidien comme un service de déplacement de proximité alors que les décideurs associent le train du quotidien aux TGV qui représentent seulement 10 % des trafics ferroviaires. Ce participant a demandé à SNCF Réseau pourquoi ne pas avoir attendu le vote de la Loi d'Orientation des Mobilités avant de commencer les études de la Ligne Nouvelle. Il a qualifié la concertation menée sur le projet LNPCA de fallacieuse en indiquant que SNCF Réseau

devrait se limiter à sa mission de maintenance et de modernisation des lignes existantes et non de création de lignes nouvelles ;

- Une représentante de Stop nuisances Cuers a demandé sur quelles phases du projet porterait l'enquête d'utilité publique. Elle souhaitait également disposer d'informations sur la prise en compte de la présentation faite en début de séance par le regroupement des associations et sur le processus d'information sur les suites données à cette présentation ;
- Un représentant de l'association Départ a félicité la mobilisation des participants dans le Var sur les sujets ferroviaires dans le cadre de la présente concertation ;
- Un participant a tenu à souligner l'aspect fouillé et démocratique de la présentation de SNCF Réseau ;
- Un participant a souhaité connaître la date de présentation des décisions relatives au projet à la ministre ;
- Un participant s'est étonné que les associations ne soient plus conviées aux COTER ;

De nombreuses prises de parole ont porté sur les **aménagement**s prévus par le projet :

- Un représentant du Collectif Est Var a noté l'absence de circulation entre Carnoules et Cannes et a donc questionné le projet de doubler les voies entre Le Muy et Cannes ;
- Un représentant de l'association Départ a affirmé qu'il était important de renforcer le projet dans le Var, notamment en phase 2. Il a manifesté le soutien de l'association à la dénivellation de la Pauline en phase 1. La solution en Terrier lui paraît la plus favorable. Le terminus Ouest du RER de Toulon a le potentiel de devenir une gare avec alternat pour améliorer la robustesse du réseau ferré en cas d'anomalie. Il a regretté que la solution de création d'une gare origine-terminus à Ollioules ne soit pas acceptée par la municipalité. Le terminus de Six Fours Les Playes lui paraîtrait pouvoir être un bon compromis sans toutefois supprimer la gare d'Ollioules Sanary. En phase 2, il a suggéré de réaliser des voies supplémentaires entre Ollioules et la Seyne-sur-Mer à la place de la variante de déplacement des voies de la Seyne ;
- Le regroupement des 8 associations du Var a rappelé son soutien aux phases 1 et 2 du projet mais son opposition aux phases 3 et 4 ;
- Un participant a affirmé son soutien à la Gare des Playes afin de faciliter les déplacements du quotidien ;
- Un participant a déclaré que SNCF Réseau était intéressé par les phases 1 à 4 du projet puisque des haltes étaient déjà prévues en phases 1 et 2 mais qu'il était lui-même en opposition forte à la Ligne à Grande Vitesse et que l'accent devait rester sur les trains du quotidien ;
- Un représentant de Stop LGV Coudon a questionné le maître d'ouvrage sur le statut des procédures d'acquisition du foncier ;
- Un représentant du CIQ de Saint-Cyr a annoncé son opposition au projet de création d'une gare origine-terminus à St-Cyr car le quartier serait impacté par l'élargissement des voies de la gare de contournement ;

- Un participant a soulevé la question de l'ERTMS et a déclaré que la gare de Toulon n'est pas assez bien dimensionnée tout en manquant d'un accès au Nord pour les piétons et les Personnes à Mobilité Réduite ;
- Un représentant du Collectif Sud Sainte Baume a proposé que Saint-Cyr fasse figure de pôle d'échange multimodal au sein du système des gares desservies par les TER ;
- Un représentant de Stop LGV Sanary a considéré que Saint Cyr pourrait constituer un terminus sur la partie Ouest mais qu'il s'agirait de ne pas s'enfermer dans un dimensionnement au quart d'heure.

Après 1h25 d'échanges et que l'ensemble des questions ait été posé par les participants et les réponses apportées par SNCFR, la réunion s'est terminée à 20h30.

Le support de présentation et le verbatim de l'atelier sont disponibles sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>.

Ces documents reprennent les éléments proposés en séance par le maître d'ouvrage, notamment en réponse aux interventions, demandes et interrogations du public qui sont consignées dans le présent compte rendu.



SNCF Réseau
Mission territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02